

Pas d'invasion migratoire au Portugal, puisqu'il n'y a ni allocation ni indemnité aux étrangers !

écrit par Coriolis | 20 octobre 2020



Immigration : différents processus ou filières

Connaissez-vous un document présentant les différents processus ou filières de prise en charge (avec nos impôts, bien sûr) des immigrants ?

Ceux qui arrivent par la Méditerranée, par les ONG et autres organisations criminelles.

Ceux qui arrivent par avion avec un visa touristique et ne repartent pas.

Ceux qui arrivent d'un autre pays européen, en traversant les frontières passaires
etc.

Ceux qui arrivent clandestinement ne sont, par définition, pas connus statistiquement.

Comment ces différentes catégories sont-elles triées, prises en charge, avec quelles exigences (ou plutôt absence de...),

avec quels budgets etc.

Par comparaison, les Américains qui souhaitent venir s'installer en France ont les pires difficultés pour obtenir un titre de séjour et se faire régulariser, bien qu'ils ne demandent aucune aide d'aucune sorte aux autorités françaises. Ils doivent s'adresser à la Préfecture de police pour régulariser leur situation et les scribouillards leur font plein de difficultés. Ils doivent justifier d'une connaissance minimum du français, connaître un minimum l'Histoire de France etc. Toutes sortes d'exigences que les politicards n'osent pas demander aux barbares qui nous envahissent. Cherchez l'erreur. Encore un cas de 2 poids, 2 mesures ! □

Autre comparaison avec le Portugal. Ce pays ne verse aucune indemnité, ni allocation d'aucune sorte aux étrangers !

Alors ? Ben... sachant ça, ils ne viennent pas au Portugal, mais ils envahissent la France, chez les couillons qui paient à tour de bras ! Il suffirait tout simplement de stopper les indemnités et allocations diverses versées par les contribuables français !

C'EST QUAND MEME PAS TRES COMPLIQUÉ !